

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

restés en présence après trois tours d'élimination, sept projets ont été achetés sans que le jury étaie cette décision par un commentaire. Les critiques des trois projets primés sont peu détaillées et contradictoires (remarques du jury sur la disposition de l'école ménagère dans les deux premiers prix).

Le projet classé premier résiste-t-il à un examen approfondi ? Ses avantages ne sont-ils pas basés sur l'illusion de son aspect extérieur dont le caractère régional est obtenu au prix de plus d'un défaut : bâtiment de quatre étages sur rez-de-chaussée avec des hauteurs d'étage (de plancher à plancher) variant entre 2,80 m et 3,20 m ; principe fâcheux de couverture à deux pans d'un bâtiment en forme de T ; éclairage insuffisant de la salle de gymnastique et surtout du dortoir (surface de la salle : 88 m² ; surface totale des fenêtres : 4,8 m²) ; mauvaise conception des appartements du corps enseignant.

Le projet classé second est resté à mi-chemin de son étude. La distribution générale des locaux est heureuse mais leur expression en volume est sans rapport aucun avec le plan. Il faut noter cependant que les vestiaires et les douches sont à 70 m de la salle de gymnastique, un étage plus bas et sans éclairage convenable.

Le projet classé troisième n'est-il pas le meilleur ? On reconnaît l'expression claire d'un plan d'école très cohérent. Les façades sont plaisantes et on ne sait comment comprendre le reproche adressé à ce projet pour son « architecture traitée avec trop de simplicité ».

Sans méconnaître le travail du jury, conforme dans l'ensemble à la lettre des principes de la S. I. A., on est en droit de se demander s'il a pesé assez à fond les avantages et les inconvénients réels des projets concurrents, s'il ne s'est pas laissé prendre par leur aspect extérieur.

Un jury doit certes composer une équipe homogène, mais la tâche spécialement lourde qu'il entreprend veut qu'il soit formé des meilleurs architectes. Or, ceux-là même qui pourraient être appelés à fonctionner préfèrent le plus souvent prendre part au concours. N'est-il pas facile d'y remédier en faisant appel à la compétence d'architectes établis en dehors de la région où se fait le concours ? N'est-ce pas le seul moyen d'assurer finalement la parfaite objectivité et l'indiscutables autorité du jugement ?

J. P. VOUGA, architecte.

BIBLIOGRAPHIE

Le chauffage et la ventilation. Par H. Lier, ingénieur S. I. A., et H. Liebtrau, architecte S. I. A. — Contribution à l'étude de la création de possibilités de travail, éditée par le délégué fédéral. — F. Rouge et Cie, Lausanne 1943. — Prix : 3 fr. 20.

Cette publication de plus de vingt pages, grand format, a pour but de renseigner les milieux de la construction sur les sujets suivants :

La manière de bâtir, avec les matériaux actuellement à disposition, de façon à obtenir des locaux chauffables avec le minimum de combustibles (utilisation des isolants thermiques). Le choix le plus approprié, le plus économique et le plus indiqué dans les circonstances présentes des moyens de chauffage dans chaque cas particulier. Le type d'installation requérant le moins de matière première rare tout en permettant la construction d'ensembles susceptibles de fonctionner de manière satisfaisante et cela également lorsque la situation sera à nouveau normale.

Les règles selon lesquelles il convient d'appliquer les restrictions de chauffage sur les installations existantes et les procédés recommandés pour augmenter leur rendement.

D'excellentes idées formulées brièvement et de nombreux chiffres et exemples exposés succinctement. Précieuse source de documentation où nombre de constructeurs viendront sans doute puiser avec profit.

Abaques et tables pour distributions d'eau. Par Ch. Hertler et R. Ritzmann, ingénieurs, Vevey 1943. (En vente chez les auteurs.)

Une quarantaine de pages, au format d'un aide-mémoire de poche, rassemblant sous forme de tableaux et de diagrammes une foule de données d'un usage courant dans la technique des *distributions d'eau*.

De l'avis même des auteurs, il ne s'agit pas d'un traité de calcul des installations mais d'une présentation sous une forme originale et commode de chiffres et de renseignements indispensables à connaître pour ceux qui s'occupent de tels travaux.

Nous trouvons au sommaire divers chapitres tels que : quelques données physiques, déversoirs et orifices, conduites et canaux (fonte, éternit, fer tiré, cuivre), installations intérieures, installations de défense contre l'incendie, pompes et appareils divers, matériel de conduite, etc.

L'emploi de ces tableaux et de ces abaques sera facile non seulement pour les ingénieurs, mais aussi pour les architectes et les techniciens. Il convient de féliciter les auteurs d'avoir ainsi mis à la portée de chacun un outil de travail précieux, fruit d'une longue expérience et d'essais entrepris au laboratoire du Service des Eaux de Vevey-Montreux.

Les installations sanitaires. Par H. Meyer, ingénieur S. I. A. et H. Liebtrau, architecte S. I. A. — Collection « La construction en temps de guerre ». — Contribution à l'étude de la création d'occasions de travail, éditée par le délégué fédéral. — F. Rouge et Cie, Lausanne 1943. — Prix : 3 fr. 20.

D'importantes économies de matériaux et plus spécialement de métaux peuvent être faites dans les installations sanitaires. Divers moyens doivent être pris en considération ; c'est d'abord le remplacement d'appareils généralement adoptés précédemment par des dispositifs équivalents et remplissant les mêmes buts mais fabriqués en matières du pays ; c'est une plus stricte économie, par une étude plus poussée du dimensionnement des appareils ; c'est enfin, et cela est du ressort de l'architecte autant que du maître d'état ou du fabricant, une meilleure mise au point des projets de réseaux de distribution dans les immeubles par laquelle il est possible de diminuer le développement des canalisations et d'adopter des calibres plus petits.

La brochure signalée ici donne à ce sujet de très intéressantes précisions. Beaucoup de ces données ne sont pas nouvelles ; on pourrait les trouver dans les manuels traitant de ces questions ; mais l'intérêt d'une telle publication est d'avoir groupé en peu de pages les règles essentielles, les chiffres indispensables, ce qu'il faut connaître aujourd'hui si l'on veut faire œuvre utile avec le peu de ressources dont nous disposons pour de telles installations.

Edition 1943 du répertoire des normes de la Société suisse des Constructeurs de machines et de l'Association suisse de normalisation, publiée par le Bureau des Normes VSM, General Wille-Strasse 4, Zurich. — Prix : 2 fr.

L'édition 1941 du répertoire des normes devait être renouvelée. Cette brochure permettra d'éviter toute erreur, soit dans les services des commandes, soit dans les bureaux de construction et facilitera la mise à jour des collections de normes.

Dans ce répertoire se trouvent aussi précisées les conditions de vente, les prix des normes, ainsi que d'autres indications intéressantes.



Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

—. Jeune *ingénieur électrique* et jeune *technicien électrique*. Haute fréquence, téléphone. Candidat astreint au service militaire. Bureau militaire.

77. *Ingénieur*. Fabrication de câbles électriques. Connaissances de l'espagnol désirables. Age : pas au-dessus de 40 ans. Etat de l'Amérique du Sud.

79. *Ingénieur*. Distillation du bois. Autres exigences égales à celles du numéro 77. Amérique du Sud.

81. *Ingénieur*. Raffinage des métaux précieux (or, argent, platine). Autres exigences égales à celles du numéro 77. Amérique du Sud.

83. *Ingénieur*. Mécanique de précision. Connaissances de l'espagnol désirables. Age : pas au-dessus de 40 ans. Etat de l'Amérique du Sud.

85. Jeune *dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.

89. *Technicien mécanicien*. Constructions en fer et en tôle, serrurerie et constructions soudées. Suisse orientale.

91. Jeune *technicien en chauffage*. Bureau d'ingénieur de Zurich.

93. Quelques jeunes *techniciens mécaniciens*. Section véhicules d'une grande fabrique de machines de Suisse orientale.

95. Jeune *technicien mécanicien*. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

97. Jeune *technicien*. Trempe. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

99. *Technicien*. Outilage. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

101. Jeune *technicien mécanicien*. Construction dans la branche des automates. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

103. Plusieurs jeunes *techniciens électriques*. Etranger ou pays d'outre-mer. Connaissances des langues. Fabrique de machines de Suisse centrale.

105. Jeune *technicien chimiste*. Laboratoire d'exploitation. Suisse sud-orientale.

107. *Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien*. Machines-outils. Suisse centrale.

109. *Technicien électrique*. Transformateurs. Suisse romande.

113. *Technicien*. Mécanique et électrotechnique. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

117. Jeune *dessinateur mécanicien*. Mécanique générale et électrotechnique. Zurich.

119. *Employé de laboratoire*. Section d'études d'une fabrique de machines. Nord-est de la Suisse.

121. Jeune *dessinateur mécanicien ou électro mécanicien*. Administration de Suisse centrale.

123. *Technicien en chauffage*. Nord-ouest de la Suisse.

125. *Technicien en chauffage ou dessinateur en chauffage*. Bureau militaire. Engagement civil.

127. *Constructeur en machines*. Bureau d'ingénieur de Zurich.

129. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien*. Vente en Suisse. Conditions : pratique d'atelier et de la construction. Parlant couramment l'allemand et le français. Age : de 30 à 40 ans. Suisse orientale.

131. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien*. Propagande. Age : de 25 à 35 ans. Suisse orientale.

133. Quelques *chimistes et techniciens chimistes*. Teintureries. Langues : anglaise, française et espagnole. Grande fabrique de produits chimiques du nord-ouest de la Suisse.

135. Jeune *technicien électromécanicien*. Installations mécaniques d'une fabrique. Conditions : langue maternelle française, confession catholique. Jura bernois.

137. *Technicien en chauffage et ventilation*. Langues : allemand et française. Maison importante de Suisse romande.

139. Jeune *technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien*. Atelier de chaudronnerie et de tôleerie. Conditions : citoyen suisse, langues française et allemande. Suisse romande.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 35, 549, 589, 643, 671, 683, 693, 745, 755, 793, 805 ;

de 1944 : 3, 47, 57, 61.

Section du bâtiment et du génie civil.

170. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

172 a) Jeune *ingénieur civil*. Calculs. 2 à 3 ans de pratique. De même :

b) Jeune *dessinateur en béton armé*. Zurich.

178. Jeune *technicien en bâtiment*. Plans d'exécution et devis. Elaboration de plans de concours. Suisse orientale.

180. *Dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Zurich.

184. *Dessinateur en bâtiment*. Zurich.

186. Jeune *technicien en bâtiment*. Zurich.

188. *Ingénieur civil ou technicien en génie civil*. Calculs. Suisse centrale.

192. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Environs de Zurich.

196. Jeune *technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment*. Suisse centrale.

194. Jeune *technicien en bâtiment*. Devis. Zurich.

198. Jeune *architecte*, habile dessinateur, disposant de quelques années de pratique en projets. Zurich.

200 a) *Ingénieur civil et 2 techniciens en génie civil*. Canalisation, corrections de rivières et construction de routes. De même :

b) 2 *dessinateurs en génie civil*. Suisse centrale.

202. *Technicien en bâtiment*. Vente. Zurich.

204. *Architecte, éventuellement technicien en bâtiment*. Concours. Suisse centrale.

206. *Technicien*. Routes et canaux, remaniements parcellaires. Grisons.

208. *Architecte ou technicien en bâtiment*. De préférence célibataire.

210. Jeune *technicien ou dessinateur en génie civil*. Béton armé et génie civil. Suisse romande.

212. *Conducteur de travaux*. Grands travaux de construction du bâtiment. Zurich.

216. Jeune *technicien*. Béton armé et construction en bois. Zurich.

218. *Technicien ou dessinateur*. Route, béton armé, bâtiment. Suisse centrale.

220. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Valais.

222. Jeune *architecte ou technicien en bâtiment*. Suisse orientale.

224. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 936, 960, 1500, 1524, 1600, 1682, 1708, 1722 ;

de 1944 : 14, 22, 34, 36, 38, 42, 56, 62, 78, 80, 86, 88, 100, 114, 134, 140, 162.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS INFORMATIONS DIVERSES

Prix, salaires et revenus en France.

Dans son numéro de décembre 1943, la *Revue économique franco-suisse* compare la situation économique de la France en 1943 avec celle de 1918, notamment en ce qui concerne le rythme de l'inflation, la hausse apparente et réelle des prix, et la valeur du franc. L'auteur de l'article étudie également les conditions d'existence des salariés et les conséquences de l'ajustement des salaires auquel on doit s'attendre dans l'après-guerre. Il examine enfin les rapports des revenus publics et privés et l'influence des tendances fiscales au point de vue social.

On lira avec intérêt cette importante étude qui permet une utile comparaison avec la situation actuelle en Suisse et qui met en valeur la différence des moyens utilisés et des résultats obtenus.

Ce numéro contient également un exposé sur le paiement des taxes sur le chiffre d'affaires par obligations cautionnées et sur la situation fiscale des gérants de sociétés à responsabilité limitée.